



Obligations Légales de Débroussaillage (OLD)



RÉUNION PUBLIQUE D'INFORMATION à SAINT LAURENT

Le Maire et le Conseil municipal invitent l'ensemble des administrés, propriétaires, entreprises et acteurs du territoire à une réunion publique d'information sur les **Obligations Légales de Débroussaillage**.



Mercredi 02 septembre à 18h30



Salle communale de St Laurent – 18330

En présence des services de l'État

Au programme :



- Présentation de la réglementation en vigueur ;



- Explication des obligations de débroussaillage ;



- Conseils pratiques pour prévenir le risque incendie ;



- Temps d'échanges et réponses à vos questions.



Le débroussaillage est une obligation légale et un geste essentiel pour protéger les personnes, les habitations et notre environnement.

VOTRE PRÉSENCE EST IMPORTANTE.